

## Arras Formation

28 rue de l'égalité  
62580 Neuville Saint Vaast  
Email : contact@arrasformation.com  
Tel : +33321280508



# Conditions Générales de Vente

## Désignation

L'EIRL Housieaux Cedric, dont le nom commercial est Arras Formation désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 28 rue de l'égalité Neuville Saint Vaast 62580  
Arras Formation met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, sur les Hauts de France, et sur l'ensemble du territoire national, seul ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de l'organisme Arras Formation
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

## Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par Arras Formation pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

## Devis et attestation

Pour chaque formation, Arras Formation s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention «Bon pour accord».

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

## Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer au moment de l'envoi du devis et/ou du bulletin d'inscription. Le règlement de la formation devra s'effectuer par virement bancaire. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

## Arras Formation

28 rue de l'égalité  
62580 Neuville Saint Vaast  
Email : [contact@arrasformation.com](mailto:contact@arrasformation.com)  
Tel : +33321280508



De ce fait, toute entrée en formation ne sera validée qu'à réception de la convention de formation dûment signée, et de la réception du règlement. En cas de non réception de ce dernier, Arras Formation se réserve le droit de ne pas accepter le participant à la formation. Le client devra donc s'acquitter du montant de sa formation avant le début de celle-ci.

### Inscription à une formation

Arras Formation définit le niveau prérequis pour suivre les formations proposées dans son catalogue. Le participant ou son employeur reconnaît avoir, préalablement à toute inscription, pris connaissance du programme de formation fourni, lui permettant de s'assurer que le contenu correspond à ses besoins. Le participant est tenu de valider les prérequis nécessaires pour suivre les formations, en remplissant éventuellement les tests de positionnement fournis.

La pré-inscription est possible par téléphone et par mail, mais ne deviendra effective qu'à réception du devis et du bulletin d'inscription dûment remplis, paraphés et signés ainsi que du règlement bancaire effectué exclusivement par virement.

Arras Formation confirmera l'inscription dès réception des documents d'inscription (devis et bulletin) et de son règlement bancaire. Arras Formation se réserve le droit de disposer librement des places retenues par le bénéficiaire tant que les frais d'inscription ne sont pas couverts dans les conditions prévues.

Dès que la formation est confirmée, une convocation est adressée au stagiaire, par courrier électronique, indiquant les heures de début et de fin, le lieu de formation, le plan d'accès.

### Convention de formation

En application des dispositions L 6353-I et suivant le code du travail, une convention de formation est conclue entre l'acheteur de formation et l'organisme de formation. L'acte contractuel mentionne, outre les mentions obligatoires, le nom ou la raison sociale du client, son numéro SIRET, sa domiciliation, ainsi que tout renseignement d'ordre pratique.

### Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société Arras Formation ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

### Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse [cedric@arrasformation.com](mailto:cedric@arrasformation.com).

## Arras Formation

28 rue de l'égalité  
62580 Neuville Saint Vaast  
Email : [contact@arrasformation.com](mailto:contact@arrasformation.com)  
Tel : +33321280508



En cas d'annulation à l'initiative de l'employeur ou du participant, entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation.

En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 100% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'annulation à l'initiative de Arras Formation, dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la formation, Arras Formation se réserve la possibilité d'annuler une session, sans aucun dédommagement quelconque à destination du participant ou de l'entreprise signataire. Le client sera informé par courriel du report de la formation à une date ultérieure, sans pouvoir prétendre à toute autre indemnisation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, Arras Formation ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

### Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

### Propriété intellectuelle et droit d'auteur

En application de la législation relative à la propriété intellectuelle (protection en matière de droit d'auteur, marque déposée) les logiciels, supports, brochures, documentaires, outils, cours, programmes, déroulés pédagogiques, tests de positionnement, questionnaires d'entrée et de sortie de formations ou tout autre document mis à la disposition du client et de son personnel sont la propriété exclusive de Arras Formation . En conséquence, l'exploitation, la reproduction, l'adaptation, la traduction, la commercialisation et la représentation par tous procédés de communication de toute ou partie de ceux-ci sont interdites tant pour l'entreprise que pour ses salariés sous peine de poursuites judiciaires. Le participant s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L 122-4 et L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication, par quelque moyen que ce soit, non autorisée des contenus et supports pédagogiques. Après tentatives de règlements amiables, en cas de litige, la compétence est attribuée au Tribunal de Commerce, d'Arras.

### Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à Arras Formation sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections

## Arras Formation

28 rue de l'égalité  
62580 Neuville Saint Vaast  
Email : [contact@arrasformation.com](mailto:contact@arrasformation.com)  
Tel : +33321280508



commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Arras Formation s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

### Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre l'organisme Arras Formation et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux d'Arras.